

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/08/2024 - 16974 - 2018 B 05304 - 843 652 512 - A.I.D INFORMATIQUE

Bilan simplifié

A - ACTIF

1 - Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles - Autres	369	369	0
Immobilisations corporelles	41 205	14 528	26 677
Immobilisations financières (1)	300		300
TOTAL I (5)	41 874	14 897	26 977
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	8 896		8 896
Disponibilités	52 038		52 038
TOTAL II	60 934		60 934
TOTAL GENERAL (I + II)	102 808	14 897	87 911

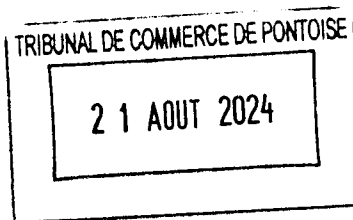
B - PASSIF

1 - Capitaux propres

Capital social ou individuel	1 600
Réserve légale	160
Report à nouveau	45 944
Résultat de l'exercice	22 995
TOTAL I	70 699

3 - Dettes

Fournisseurs et comptes rattachés (4)	5 790
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	11 422
TOTAL III	17 212
TOTAL GENERAL (I + II + III)	87 911



16974

certifié conforme

A.I.D INFORMATIQUE
14 Ruelle de l'Abrevoir
95270 LE PLESSIS LUSARCHE
Tél : 07 60 34 57 03 - Fax : 09 80 85 01 22
E-mail : eth@aidinformatique.com
Site Internet : www.aidinformatique.com
RCS 843 952 512 - APE : 4741Z

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	245 310
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		245 310
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		113 745
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		-8
Autres charges externes		29 468
	dont crédit-bail mobilier	7 531
Impôts, taxes et versements assimilés		220
	dont TP/CFE, CVAE	557
Rémunérations du personnel		50 683
Charges sociales		17 180
Dotations aux amortissements		5 417
Total des charges d'exploitation (II)		216 705
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		28 605
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)	2
	Charges exceptionnelles (VI)	1 554
	Impôts sur les bénéfices (VII)	4 058
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		22 995

B - RÉSULTAT FISCAL

22 995

22 995

22 995

A.I.D. certifié conforme
INFORMATIQUE
14 Ruelle de l'Abrevoir
95270 LE PLESSIS LUSARCHE
Tél.: 07 60 34 67 03 - Fax : 09 80 85 01 22
E-mail : eth@aidinformatique.com
Site internet : www.aidinformatique.com
RCS 843 052 012 / A0 21 414 11

copie conforme à l'original



A.I.D informatique

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 600 €
siège social : 14 Ruelle da l'Abreuvoir
95270 le Plessis Luzarches

SIRET : 843 652 512 00016 - APE : 4741Z

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 16 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois
et le 16 mai à 17 Heures 30,
les associés, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de
la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Mme. Brenugat Corinne	propriétaire de 8 parts
- M. HADDAD Edmond	propriétaire de 8 parts

Total de	16 parts

Sur un total de 16 parts composant le capital social.

M.HADDAD Edmond préside la séance en qualité de gérant.

Il constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions
à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 et suivants du code de commerce,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 et suivant du code de commerce,
- Approbation des comptes, du bilan et de l'annexe dudit exercice,
- Quitus de la gérance,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article 223-19 et suivant du code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice écoulé, les approuve tels qu'ils ont été présentés, et donne à la gérance quitus de sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 15 625 euros, de la manière suivante :

- Report à nouveau 15 625 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement, au regard de l'article 39-4 du code Général des impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance du rappel dans son rapport de l'absence de distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le gérant n'est pas salarié.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, observation faite que l'intéressé n'a pas pris part au vote.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Mme Brenugat Corinne

M.HADDAD Edmond